

Communiqué de presse

Paris, le 15 mars 2017

Interactis conseille le groupe Paris-Normandie dans l'élaboration et la négociation de son Plan de continuation

Paris-Normandie, groupe de presse quotidienne et hebdomadaire régionale de référence dans sa région, a élaboré un Plan de continuation assurant sa pérennité et son indépendance.

Interactis est intervenu en tant que conseil financier exclusif de Paris-Normandie.

A l'instar du secteur de la presse quotidienne nationale et régionale, Paris-Normandie a connu une érosion des ventes de journaux et des revenus publicitaires entraînant une dégradation progressive de ses résultats.

Afin de réajuster ses charges au niveau d'activité, le groupe, composé de la société d'édition Société Normande d'Information et de Communication (SNIC) et de la Régie Normande de Publicité (RNP), le groupe s'est placé en Redressement Judiciaire le 1^{er} avril 2016.

Paris-Normandie a ainsi négocié avec ses partenaires sociaux un Plan de Sauvegarde de l'Emploi portant sur environ 40 salariés, élaboré un Plan de continuation volontariste financé par les prévisions d'exploitation et engagé un plan de transformation numérique ambitieux.

Interactis a conseillé le groupe dans l'élaboration et la défense de son Plan de continuation face aux offres concurrentes.

Paris-Normandie est un groupe de médias actif principalement dans l'édition imprimée et numérique de journaux régionaux quotidiens, hebdomadaires et mensuels. Doté d'une marque forte, le groupe dispose d'une excellente notoriété dans sa région.

Les éditions imprimées atteignent une diffusion totale supérieure à 60 000 exemplaires en semaine et près de 25 000 le week-end. Les éditions numériques touchent une audience d'environ 2,5 millions de visiteurs par mois.

Le chiffre d'affaires est du groupe est réalisé essentiellement via :

- La vente de journaux au numéro et par abonnement (près de 70%) ;
- La vente d'espaces publicitaires (30%).

Intervenants :

Conseils société :

Financier : Interactis (J.-P. Canat, F. Lim, J. Gamiette)

Juridique : Weil, Gotshal & Manges (J.-D. Daudier de Cassini), Bes Sauvaigo & Associés (N. Bes)

Comptable : PwC (O. Marion, X. Bertrand)

A propos d'Interactis :

Interactis est un cabinet indépendant de conseil en haut de bilan fondé en 2013 et regroupant plus de 35 professionnels. Spécialisé en situations complexes, Interactis propose des solutions de conseil en haut-de-bilan (fusions-acquisitions, levées de fonds, structuration de dette) dans des contextes allant de la prévention des difficultés aux procédures collectives.

Nos activités comprennent également :

- Ingénierie boursière et financement mid-cap
- Fusions-Acquisitions et levées de fonds mid-cap
- Intermédiation small-cap

Contact :

Laurence Le Gall
Tél. : +33 (0)1 53 93 95 00
39, rue de Courcelles - 75008 Paris - France
contact@interactis.com
www.interactis.com